



## A voir sur l'itinéraire L'église de Martissan

L'église de Martissan est dédiée à St Martin, construite vers la fin du XVIe siècle et ruinée vers 1573, pendant les guerres de Religion. Elle est détruite, reconstruite partiellement au XVIIe siècle et remaniée au XIXe siècle (voûtement refait en 1864).

### Conservation de la zone humide

Au bord du Lembous, la zone humide de la Tuque joue un rôle de filtre épurateur et de réservoir de biodiversité. En période pluvieuse, la zone se gorge d'eau, diminuant l'intensité de la crue vers l'aval. En période sèche, elle restitue lentement l'eau, diminuant ainsi l'intensité et la durée de l'étiage. Les inventaires naturalistes effectués par le Conservatoire des espaces naturels d'Occitanie, ont permis de recenser sur le site près de 300 espèces animales et végétales. Portez attention au panneau explicatif sur site... Ce paysage du Quercy ne laisse pas indifférent par la flore (chêne remarquable en haut du chemin de la Tuque) et la faune qui y résident.



Office de Tourisme  
intercommunal du  
**Pays de Serres  
en Quercy**

Place des Cornières  
82110 Lauzerte  
05 63 94 61 94  
accueil@lauzerte-tourisme.fr  
www.quercy-sud-ouest.com



Crédit photos :  
©Olivier Lescoul / ©Bernard Tauran / ©OTI PSQ  
Conception : Publiver - OT PSQ / Impression : Publiver  
Les informations contenues dans ce document ne sauraient engager la responsabilité de l'Office de Tourisme.  
Ne pas jeter sur la voie publique

# Quercy Sud-Ouest Balades et Randonnées

## CAZES MONDENARD

PR 4 – 10,8 km / 2h45  
Martissan

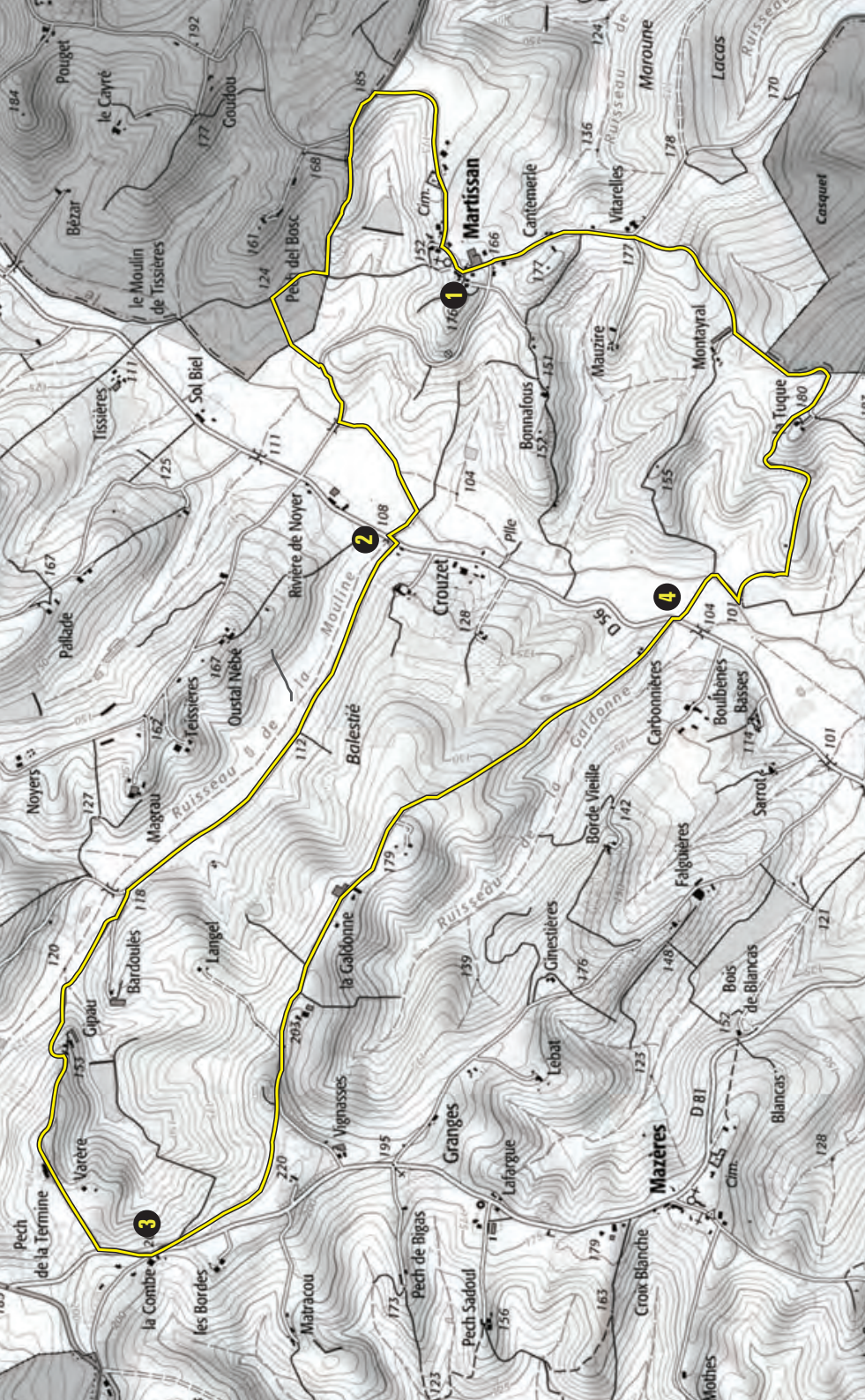
Cazes-Mondenard s'étire sur les coteaux du Quercy, au nord-ouest du Tarn-et-Garonne. Dix siècles d'histoire la contemplent, racontée par - entre autres - 8 clochers, 2 châteaux, le vieux pont de Lissart. Cazes-Mondenard est au cœur de la zone de Chasselas de Moissac (AOP), en Bas-Quercy. Ce raisin de table aux grains dorés a apporté la renommée à notre région.

*« C'est le roi des côteaux au blason prestigieux, ce chasselas doré, blond comme une pépite... »*

Roger Boulzac, chasselatier de Cazes-Mondenard.

Pour en savoir plus :  
Place de l'Hôtel de Ville  
82110 CAZES MONDENARD  
tél. 05 63 95 83 44  
www.cazes-mondenard.fr





— Tracé itinéraire

➡ Bonne direction

↩ Tourner à gauche



➡ Tourner à droite



➡ Mauvaise direction



# GAZES MONDENARD

## PR 4 - 10,8 km / 2h45

### Martissant

-  Situation : 16 km de Lauzerte
-  Parking : Place de l'église de Martissant
-  Départ : Place de l'église de Martissant
-  Difficulté : Facile
- IGN Carte IGN 2040 O
-  Balisage jaune

 « Ne pas donner à manger aux animaux »  
 « attention aux déchets »

**1** • Du parking de l'église, prendre à gauche en direction du cimetière et suivre la route sur 750 mètres. Au carrefour prendre à gauche pendant 140 m puis, au niveau de la borne à incendie, le chemin de terre à gauche en descente (vue sur une retenue collinaire au milieu des parcelles agricoles). Après 500 m, au croisement des chemins, tourner à droite sur 200 m puis à gauche pour passer sous le hameau de Martissant.

À la route, prendre à droite vers la vallée de la rivière le « Lembous ». Avant le pont, tourner à gauche pour emprunter la bande enherbée le long de la rivière pendant 400 m. Au premier pont, tourner à droite, traverser le Lembous et marcher jusqu'à la route départementale RD 56.

**2** • L'emprunter par la gauche puis prendre rapidement à droite sur la route en direction de Bruyères et longer le ruisseau de « la Mouline ». Après 1,5 km, à la fourche, avant le virage, prendre à gauche la petite route, puis après 80 m le chemin enherbé à droite et monter vers le plateau. Contourner la ferme par la droite, rejoindre la petite route goudronnée. Poursuivre à droite jusqu'à la route départementale RD 81 (680 m).

**3** • Au carrefour prendre à gauche et suivre cette route sur 350 m avant d'emprunter le chemin à gauche qui longe le bois. Après environ 550 m, prendre à gauche vers le sentier qui mène à la route de la Caldonne pour redescendre jusqu'à la RD 56. Traverser la route et prendre le chemin légèrement décalé en face.

**4** • Marcher le long de la zone humide (rôle de filtre épurateur et de réservoir de biodiversité), puis poursuivre pour remonter le chemin de la Tuque (environ 1 250 m). En haut, prendre à gauche sur la petite route en limite de la forêt de chênes et la suivre sur environ 1 km (point de vue à 180° sur la vallée du Lembous). Au croisement suivant, prendre à gauche sur la route pour le retour vers Martissant (500 m).

